

■ **Chappuis**, à La Corbaz, exploitation d'une menuiserie-ébénisterie. Faillite du titulaire prononcée par ordonnance du 26.05.2000. (FOSC du 21.11.2001, p. 9159). La procédure de faillite étant clôturée, cette raison est radiée d'office du registre du commerce de la Sarine conformément aux dispositions de l'art. 66, al. 1, de l'ORC.

Journal no 353 du 11.02.2002
(00345650 / CH-217.0.112.224-3)